

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 décembre 2024

Date de convocation : 13/12/2024

Nombre de Conseillers en fonction : 11

En exercice : 11

Conseillers présents : Stéphane HUET Maire, Patrick LEROUX Adjoint au Maire, ,
Didier CHEVROT Adjoint au Maire

Les conseillers municipaux

Edith Sivignon, Jean-Paul Feignier, Odile Chevrot

Sylvie GONCALVES, procuration donnée à Stéphane HUET, Elodie GELIN, procuration donnée à Odile CHEVROT, Pauline DUCHARNE, procuration donnée à Patrick LEROUX, Didier NARBOUX, excusé, Anthony Trouillet, excusé.

Secrétaire de séance : Odile CHEVROT

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal ; a dénombré 6 conseillers présents et 3 procurations donnée, a donc constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Stéphane HUET, Maire de Châtenay, ouvre la séance. Mme CHEVROT Odile est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le Procès-Verbal de la réunion de Conseil Municipal du 21 novembre 2024 a été adopté à l'unanimité.

POINT 1 : Appel à Projets 2025

Monsieur le Maire propose au Conseil de demander la subvention d'Appel à Projets pour l'année 2025 concernant la mise en place de trottoirs à l'entrée de la commune.

Le conseil pense que le cadre de la subvention est trop restrictif et que la commune ne pourra pas avoir le revêtement souhaité.

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas demander cette subvention.

POINT 2 : Point CCBSB / Syndicats

Monsieur le Premier Adjoint informe le conseil des dernières informations de la CCBSB et des différents syndicats :

Redevance ordures ménagères 2025 : les montants de la redevance seront identiques à ceux de 2024

Composteur individuel : Prolongation de la vente de composteur individuel (400 litres) au prix subventionné de 35,00€ au lieu de 74,82€

Piscine intercommunale de La Clayette : Réhabilitation de l'ensemble des bâtiments et des bassins en 2 phases pour un montant de 3 millions € ;

- Phase 1 en 2025 : réhabilitation des bâtiments
- Phase 2 en 2026 : travaux des bassins

Centre Social : Sur préconisation de la CAF la création d'un centre social est validée par le conseil communautaire. Restructuration des services sur 2 ans, 2025 et 2026.

Plan France Ruralité : Monsieur David ROCHE, Sous-Préfet, présente ce nouveau plan qui succède à l'agenda rural lancé en 2019. Celui-ci vise à intensifier les efforts pour revitaliser et dynamiser les territoires ruraux. Document consultable en Mairie.

POINT 3 : Taxe d'aménagement 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de voter le taux communal de taxe d'aménagement pour l'année 2025.

Monsieur le Maire précise au Conseil que le taux actuel est de 1%. Il propose de le laisser au même taux pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire de garder pour l'année 2025 le même taux que l'année précédente, soit, 1% et M. le Maire à signer tout document lié à cette délibération.

POINT 4 : Vœux 2025

M. le Maire présente au Conseil le déroulé de la journée de Présentation des Vœux 2025 :

- Le repas sera livré et servi par l'« Hôtel de Bourgogne »
- Une animation viendra égayer l'après-midi
- La salle communale sera mise en place le vendredi 17 janvier à 14h30

POINT 5 QUESTIONS DIVERSES

Réunion Publique : les assurances AXA viendront animer une réunion publique d'information concernant la mutualisation de contrats santé le 16 janvier à 14 heures.

Candidature UNESCO du bocage de l'élevage bovin du Charolais-Brionnais : le Conseil adopte une motion de soutien à la poursuite de cette candidature.

M. le Maire clôt la réunion à 22 heures.